

**INSCRIPTION
A L'ECOLE MATERNELLE
DE SANRY-SUR-NIED
RENTREE 2024**

L'inscription à l'école maternelle pour la rentrée 2024 concerne les enfants nés en 2021.

Dans un premier temps :

Les parents inscriront leur enfant en mairie.
Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile afin que la mairie vous délivre le certificat d'inscription.

Dans un deuxième temps :

Les parents pourront contacter l'école maternelle au **03.87.64.43.90** ou par mail : ce.0571977@ac-nancy-metz.fr afin de faire l'admission à l'école maternelle.

Des créneaux leur seront alors proposés **le vendredi 17 mai (de 16h45 à 18h30), le mardi 21 mai (de 16h45 à 18h30), et le vendredi 24 mai (de 16h45 à 18h30).**

L'admission à l'école ne dure qu'un petit quart d'heure. La présence de l'enfant n'est pas indispensable car une date en juin sera proposée aux parents pour une visite de l'école en compagnie de leur enfant.

Cordialement.

Audrey Redt

Directrice